

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 31 (1923)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Compte de chèques de l'Alliance des gardes-malades

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

13 h. 30: Banquet au Casino du Rivage à Vevey.

15 h. 45: Départ en bateau pour une croisière sur le haut-lac.

17 h. 15: Arrivée du bateau à Ouchy.

*Départ des trains*: 18.20 direction Berne-Bâle-Zurich.  
 18.30 » Neuchâtel-Bâle-Zurich.  
 18.15 » Genève (train-tram).  
 20.23 » » (express).

La carte de fête coûtera fr. 20. Dans ce montant les frais d'hôtel pour souper, logement et premier déjeuner sont calculés à fr. 10. Aux délégués qui désirent un hôtel de rang supérieur, nous pouvons en indiquer qui fourniront les repas sus-indiqués et le logement pour fr. 12 et 14. Cette différence de fr. 2 et 4 sera payée par les participants.



## Legs à la Croix-Rouge suisse

M<sup>lle</sup> *Julie Dueret, de Lausanne*, a légué à la Croix-Rouge suisse une somme de **fr. 1000**, que la Direction de notre société a acceptée avec d'autant plus de joie que les comptes bouclent par un déficit et que le budget pour 1924 en prévoit un plus considérable encore.



## Almanach de la Croix-Rouge

Les expériences faites avec l'Almanach de la Croix-Rouge suisse ont été concluantes: cet almanach s'est vendu dans la Suisse allemande au nombre de 74 000 exemplaires, ce qui a laissé un beau bénéfice à la caisse centrale de la Croix-Rouge.

La maison d'édition a décidé de publier en langue française aussi un même almanach qui paraîtra à la fin de cette année, pour 1924. Quelques articles et quelques dessins d'auteurs connus complètent d'une façon heureuse cet almanach, aussi espérons-nous que de nombreux lecteurs romands lui feront bon accueil.



## Compte de chèques de l'Alliance suisse des gardes-malades

Nos lecteurs trouveront en troisième page de la couverture la composition du Comité central pour la période 1923-1925. La trésorière a fait ouvrir un compte de chèques au nom de l'Alliance, au siège social de Neuchâtel. Ce compte porte le numéro **IV. 1151**. Les sections pourront verser sans frais leurs contributions, et ce compte est destiné à recevoir aussi les *Dons* en faveur de la *Caisse de secours*. Nos infirmières et nos infirmiers de l'Alliance suisse des gardes-malades voudront bien s'en souvenir!

